

ESRP - Peyrieu / niveau 3 (selon arrêté du 08/01/2019) / 20 mois / 2656 heures

☎ 04 79 81 60 20

Laurence LE FLOCH PULLUARD, Formatrice

lefloch.laurence@ladapt.net

Conditions d'entrée

- ✓ Être bénéficiaire d'une décision de reclassement par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- ✓ Être salarié ou demandeur d'emploi et avoir un projet de formation professionnelle
- ✓ A réception de la notification MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), une phase d'accueil d'une semaine est proposée afin de présenter le dispositif et de préparer le parcours de formation.

Capacités souhaitées

- ✓ Motivation pour les travaux extérieurs
- ✓ Résistance physique
- ✓ Aptitudes aux travaux manuels
- ✓ Goût pour les réalisations décoratives
- ✓ Sens de l'observation
- ✓ Mémoire
- ✓ Autonomie et capacité d'initiative
- ✓ Goût du contact avec le client

Les moyens pédagogiques

- Salles de technologie/formation : 200 m²
- Vestiaires, bâtiments divers : 300 m²
- Serres, bâches, tunnels : 1 000 m²
- Tracteurs, motoculteurs, tondeuses et différents matériels à moteur courants de la profession.
- Terrains de culture et d'entraînement : 10 000 m²
- Propriété de 7 ha

Les fonctions d'un Ouvrier du Paysage

L'ouvrier du paysage :

- Assure l'entretien, le suivi des différents secteurs d'ornement
- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- Entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse
- Tailler des arbres et des arbustes
- Abattre et débiter un arbre de petites dimensions
- Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- Réaliser un gazon ou une couverture végétale
- Planter des arbres et des arbustes
- Réaliser un massif ornemental
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
- Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager
- Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager



Le déroulement de la formation

- Entrées et sorties permanentes
- Parcours individualisés
- Stage en entreprise en alternance, à raison d'une semaine tous les 2 mois

La validation

- Titre professionnel de niveau 3 « Ouvrier du Paysage » délivré par le Ministère chargé de l'Emploi
- Possibilité de se présenter au CAPA Travaux Paysagers

Le contenu de la formation

La formation s'organise en trois parties, conformément au REAC (Référentiel Emploi Activités Compétences) du métier :

- Entretien un espace paysager
- Végétaliser un espace paysager
- Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager